

IRAM

Fonds documentaire numérisé

Auteur : MARTY, André

Titre : « La gestion des pâturages en zone pastorale (Région de Gao –Mali) », *Les Cahiers de la Recherche-Développement*, n°6, pp. 22-24

Editeur : CIRAD, Paris

Date : Avril 1985

LA GESTION DES PÂTURAGES EN ZONE PASTORALE (Région de Gao — MALI)

par A. MARTY*

Communication présentée au colloque «Résistance à la sécheresse en milieu intertropical :
quelles recherches pour le moyen terme» — Dakar Ngor — 24-27 septembre 1984

RÉSUMÉ

Monsieur A. MARTY de l'IRAM fait part d'une expérience, réalisée depuis 1975 avec des éleveurs de la zone pastorale du Gao au Mali, d'amélioration de la gestion des pâturages.

C'est un exemple très intéressant d'une recherche expérimentale menée en milieu réel et au cours de laquelle des organisations d'éleveurs ont développé leur «conscience écologique».

SUMMARY

Mr. A. MARTY of IRAM reported on an experiment on the improvement of the management of grazing land which has been running with livestock farmers in the Gao area in Mali since 1975.

It is an extremely interesting example of experimental research carried out in a real environment and during which breeders organization have developed their «ecological conscience».

RESUMEN

Senor A. MARTY perteneciente al IRAM presenta una experiencia realizada desde 1975 con los ganaderos de la zona pastoral del Gao en el Mali, centrada en el mejoramiento de la gestión de las praderas.

Es un ejemplo muy interesante de una investigación experimental llevada a cabo en el medio real y durante la cual organizaciones de ganaderos han desarrollado su «conciencia ecológica».

«Vous nous avez fait des puits. Vous avez vacciné nos vaches. Mais vous n'avez rien fait pour nos pâturages». Cette phrase adressée à un groupe de techniciens par un éleveur nomade lors de la sécheresse de 1973 résume assez bien les priorités accordées jusque dans un passé récent par les politiques d'élevage et en même temps elle traduit une conception de l'intervention fondée sur la passivité des populations rurales.

Depuis, les aléas climatiques n'ont cessé de mettre en évidence l'extrême fragilité des écosystèmes sahéliens et le problème des pâturages demeure au cœur du devenir des économies pastorales.

L'expérience exposée dans ce document représente une tentative de **recherche expérimentale en milieu réel** pour traduire en actes certaines propositions des **disciplines agrostologiques** (réservations et rotation des parcours) mais **prises effectivement en charge par les populations** concernées (dans le cadre des coopératives d'éleveurs).

LE CADRE GÉNÉRAL

L'expérience est en cours dans le N-E malien depuis 1975. L'action est menée dans le cadre d'un **programme national de relance des organismes coopératifs** qui couvre désormais l'ensemble régional de la Boucle du NIGER et qui se préoccupe autant des populations sédentaires et nomades, des activités à la fois d'élevage, d'agriculture et de pêche. Elle s'inscrit dans un ensemble d'actions coopératives étroitement liées entre elles et mises au point en réponse à des besoins exprimés par les communautés de pasteurs : approvisionnement de consommation courante, reconstitution du cheptel (de 75 à 79), travaux d'investissement général (bâtiments, puits,...), appuis vétérinaires, alphabétisation, soins de santé primaire.

La méthodologie repose sur le principe que toute intervention doit faire l'objet de **patientes concertations entre les populations** organisées en coopératives et **les techniciens** des divers services : analyse préalable, programmation des actions, réalisation, évaluation, réajustement. L'organisation coopérative représente donc le partenaire des services : elle a l'avantage d'être ouverte à tous les éleveurs d'un même arrondissement sans exclusivité tout en étant capable d'adaptation et d'évolution.

L'INTRODUCTION DE LA GESTION DES PÂTURAGES ET DES POINTS D'EAU

Un obstacle de taille résidait au départ dans la réticence assez générale éprouvée par de nombreux éleveurs à l'idée d'une intervention humaine dans le domaine des ressources naturelles considéré comme sacré. Plutôt que de contrer de front une telle conception profondément inscrite dans les esprits, nous avons recherché patiemment à repérer avec eux les facteurs anthropiques dans les phénomènes de réduction voire même de gaspillage du couvert végétal, y compris les années de sécheresse en **étudiant** mois par mois l'**utilisation d'un espace donné**. La conclusion d'une telle maïeutique aboutit en fait sur les questions suivantes : existe-t-il un moyen pour limiter les dégâts en cas de sécheresse ? et pour garantir l'alimentation des animaux en fin de saison sèche ?

L'objectif recherché se décompose en deux : favoriser au maximum la régénération naturelle en saison des pluies (période où se joue le stock annuel) et garantir au maximum l'alimentation des troupeaux en période critique (fin de saison sèche).

La recherche de solutions se trouve facilitée par la présence de deux atouts : d'une part **les vieux éleveurs** gardent le souvenir d'un système où les pâturages de saison sèche parvenaient mieux que présentement à se régénérer grâce à l'absence de charge en saison plu-

* IRAM, 49 rue de la Glacière — 75013 PARIS

vieuse ; d'autre part, la **pénurie alimentaire** d'ordre chronique pousse à protéger au mieux les terrains de *Panicum laetum* en vue de la cueillette du fonio.

La stratégie adoptée sera de partir de ce besoin et de l'étendre peu à peu à de vrais pâturages. L'unité de gestion (dans le Haoussa de Gao) est le «secteur pastoral», une subdivision coopérative de l'arrondissement qui correspond aux pâturages de saison sèche de groupes d'éleveurs habitués à nomadiser ensemble et qui dispose au minimum d'un point d'eau permanent (masse, puits, puisards) et d'autres semi-permanents. Le rayon d'action peut varier selon les cas entre 15 et 50 km. L'autre dimension géographique retenue est la «zone pastorale» c'est-à-dire l'ensemble de l'aire de production annuelle intégrant tous les secteurs pastoraux qui utilisent en commun les mêmes pâturages de saison de pluies et terres salées à l'occasion des transhumances lesquelles lui confèrent une cohérence propre. La zone pastorale peut s'étendre sur plusieurs centaines de km (jusqu'à 300 km environ). Il va de soi que les modes de gestion retenus entre secteurs doivent être capables de s'harmoniser au sein d'une même zone pastorale.

Le système de gestion mis en place repose sur la réalisation de deux réunions annuelles : la première au début des pluies pour délimiter les réservations de terrains de *Panicum laetum* et de pâturages pendant l'hivernage ; la deuxième en début de saison sèche pour dresser un bilan des disponibilités et préciser d'éventuelles prolongations de certaines réservations inaugurées par la première réunion (le délai pouvant aller au plus jusqu'en mars ou avril). Si des éleveurs autochtones ou extérieurs pâturent dans les zones interdites, les surveillants coopératifs leur rappellent la décision. En cas de refus, l'administration locale intervient et sanctionne.

Du côté des techniciens qui ont animé les discussions d'élaboration et de mise en pratique, trois préoccupations sont à relever :

— traiter les secteurs pastoraux cas par cas et tenir compte des contingences locales imposées par la situation géographique des points d'eau, des agglomérations éventuelles, des écosystèmes pastoraux ;

— aller à la vitesse maîtrisable pour la population, l'important étant d'accompagner celle-ci dans sa capacité propre à expérimenter de son propre gré au système de réservation ;

— veiller à ce que les éleveurs non ressortissants du secteur et dits «étrangers» ne soient pas exclus mais soient associés.

LES PREMIERS RÉSULTATS

Le premier résultat est qu'aujourd'hui le thème de la **gestion de l'espace pastoral est accepté** par une majorité d'éleveurs et de responsables. Beaucoup en voient l'utilité et la nécessité. Les nombreuses discussions et la méthode d'application ont permis d'éviter des phénomènes de rejet si fréquents en matière de vulgarisation et ont favorisé un certain développement de la «conscience écologique». On peut même affirmer qu'avec l'accentuation de la sécheresse entre 81 et 84, cette action fait l'objet d'un net regain d'intérêt.

Mais la réussite est encore loin d'être totale. Certes des réservations ont été bien faites mais il y a eu aussi des échecs : des décisions non suivies d'application sinon dévoyées lors de la réalisation.

D'une façon générale, on peut affirmer que le système fonctionne quand les trois types de partenaires (responsables éleveurs, techniciens et administrateurs locaux) s'accordent pour réaliser chacun leur rôle. Les deux premiers ont à étudier les modalités pratiques des réservations les mieux appropriées au cours des deux réunions, les responsables coopératifs ont aussi pour mission de veiller à ce que les surveillants désignés fassent correctement leur travail ; l'administration doit être en mesure d'intervenir efficacement et à temps en cas de récalcitrants. Si ces conditions ne sont pas remplies, dans la conjoncture actuelle, cela ne peut être que l'échec.

PROBLÉMATIQUE DE RECHERCHE

Une première phase expérimentale qui a pu secréter l'acceptation du thème malgré un suivi technique de type très extensif devrait pouvoir déboucher sur une phase beaucoup plus scientifique et plus intensive tout en maintenant le dialogue entre toutes les parties intéressées.

1. Amélioration du fonctionnement des techniques de réservation et de rotation :

a) Parvenir à mieux qualifier et quantifier les ressources annuelles et les besoins.

Cet effort devrait permettre de mieux définir à l'avance les seuils de risque et de déficit fourrager en intégrant au minimum les données suivantes :

- le degré de variabilité interannuelle du disponible fourrager ;
- le degré «d'élasticité» de l'espace pâturable par secteur et par saison ;
- le degré de variabilité de la charge animale et des modes de pression des différents troupeaux sur un cycle annuel.

b) Concernant la durée des réservations

- Quels sont les critères pour déterminer la période, le démarrage, la durée et la fin ?
- Y-a-t-il une durée minimum en deçà de laquelle la mise en défens est éventuelle ?
- Comment valoriser au maximum l'hivernage comme saison de pousse de la végétation ?

c) Concernant leur position dans l'espace

- Quels sont les critères pour préciser les dimensions, les superficies et les limites sans oublier l'emplacement par rapport aux points d'eau, aux terres salées, aux circuits de transhumance, aux pôles de sédentarisation, aux zones de transfert possibles pour les animaux ?
- Est-il judicieux d'avoir une répartition de zones alternativement réservées et libres ?

- Est-il pertinent de dresser une liste de mises en défens temporaires une fois pour toutes ?

d) Concernant leur intensité

- La mise en défens doit-elle être totale ou peut-elle souffrir des exceptions ? Si oui, lesquelles ? Et dans quelles circonstances ?
- Comment peut-on accroître l'efficacité des surveillants ?

e) Concernant la participation différenciée des éleveurs

Peut-on identifier et expliquer les motivations des uns et des autres ?

2. Prise en compte des modifications ou innovations en cours depuis quelques années : les sociétés de pasteurs vivent une mutation sans précédent qui renouvelle fondamentalement toute approche de recherche-développement : sédentarisation, exode temporaire, diversification des sources de revenus, apprentissage de nouvelles techniques, changements dans la conduite des troupeaux et la structure de ceux-ci (entre espèces et au sein d'une même espèce), commercialisation accrue du bétail, besoins multipliés en produits de consommation, tentatives de jardinage et d'agriculture.

On peut se douter que la propension actuelle à se sédentariser entraîne une moindre mobilité des troupeaux et renforce la tendance à une charge permanente des points les plus sensibles.

3. Identifier les techniques complémentaires les mieux appropriées

Vu les leçons tirées de l'expérience récente, elles

devraient tourner autour de l'objectif de la sécurisation maximale :

- Dans quelle mesure peut-on valoriser davantage la gestion des pâturages en recourant à des techniques plus intensificatives et capables de réduire les risques : réensemencement, plantations, lutte contre l'érosion, travaux des sols pour augmenter le bilan hydrique, pare-feux, etc... A quel coût ?

- Quelles sont les implications foncières de telles dispositions ? Quelles seraient les conséquences sur la division et la rémunération du travail ?

Toutes ces questions et d'autres devraient faciliter la mise au point **d'une typologie des situations** en présence et la définition de **stratégies** plus affinées et plus efficaces du point de vue de la **sécurisation des éleveurs**.

BIBLIOGRAPHIE

- D.R.C. (Direction Régionale Coopération). — Gav. Rapports annuels depuis 1976.
- D.R.C. Gao., 1982. — La gestion de l'espace sylvo-agro-pastoral et pluvial dans le cadre de la relance du mouvement coopératif. — Février 1982. — 5 pages.
- MAHMOUD Mohamed Ay., 1980. — Le cercle de Gourma Rharous ou le Haut Gourma Central. — 201 pages + 7 cartes.
- MARTY A., 1977. — De la lutte contre la désertification à l'organisation des éleveurs en milieu pastoral sahélien. — FAO-EMASAR. — pp. 109-134.
- MARTY A., 1975. — Rapport de mission en 6 région-Mali. — Mars-Mai 1975. — IRAM125 pages + annexes.